



RÉSEAU ACM ET
TERRITOIRES
ÉDUCATIFS
CALVADOS

www.reseaux-educatifs-calvados.fr

1^{ER} WEBINAIRE POLITIQUES ÉDUCATIVES TERRITORIALES

MARDI 7 NOVEMBRE 2023

de 18h00 à 19h30

en visioconférence

Présentation du réseau territoires éducatifs du Calvados
comme outil pour accompagner les élus et décideurs territoriaux.

Présentation des dispositifs institutionnels
au service des politiques éducatives locales.



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Calvados



L'essentiel & plus encore



- Focus sur la plus value d'un Projet éducatif local
- Présentation des dispositifs au service d'un projet
- Une concertation à l'échelle départementale

PRÉSENTATION DES RÉSEAUX ÉDUCATIFS CALVADOSIENS



www.reseaux-educatifs-calvados.fr

LA GENESE

- En 2003 a émergé le premier « label qualité » tourné vers les « adolescents » puis étendu à l'enfance en 2008.
- En 2011, le label laisse place à la « démarche qualité »
- En 2018, suite à de nombreuses réformes (loi NOTRe, rythmes éducatifs, plan mercredi), les institutions décident de :
 - Réinvestir la démarche afin d'assurer un suivi régulier des actions
 - Assister aux regroupements des structures en y contribuant
 - Mener un travail d'évaluation
- En 2021, les institutions lancent deux AAP afin de créer :
 - Le réseau des ACM coordonné par les Francas
 - Le réseau des territoires éducatifs du Calvados coordonné par la ligue de l'enseignement





RÉSEAU ACM
CALVADOS

**Des projets
en ACM**

Pour une qualification des projets des ACM dans le
Calvados

- Améliorer la qualité des projets éducatifs et pédagogiques des ACM, ainsi que leur mise en œuvre
- Renforcer les pratiques éducatives des professionnels
- Lutter contre l'isolement des professionnels et/ou de certaines structures
- Veiller à la cohérence des propositions d'animation du réseau avec les offres de formation continue, intégrer les réseaux déjà existants
- Créer un réseau ACM avec une identité départementale propre au Calvados.

Objectifs du Réseau ACM

Sans adhésion et gratuit pour les structures ACM

Les parcours pédagogiques et les regroupements territorialisés

- **Les parcours thématiques :**

- Education à l'environnement et au développement durable
- Education artistique et culturelle
- Accueil du jeune enfant
- Accueil du public jeunes

- **Les RDV territorialisés :**

- 3 zones répartis par bassin de vie
- Mise en réseau des acteurs
- Mise en exergue des problématiques, échanges de pratiques, construction d'outils

[Agenda des réseaux](#)



RÉSEAU TERRITOIRES
ÉDUCATIFS CALVADOS

Projets Educatifs Locaux

Pour une qualification des politiques éducatives locales
enfance-jeunesse dans le Calvados

Le réseau des territoires éducatifs accompagnement des politiques éducatives du territoire



Les enjeux partagés du réseau des territoires éducatifs du Calvados :

- Favoriser le développement de politiques éducatives, notamment à l'échelle intercommunale, visant à améliorer la continuité éducative.
- Permettre aux institutions d'être en relation constante avec les territoires, afin de suivre le développement de leurs politiques éducatives, et les accompagner dans leur démarche.
- Missionner les associations jeunesse et éducation populaire, en tant qu'expertes, afin qu'elles puissent accompagner l'émergence et le développement de politiques éducatives dans les territoires.



Trois niveaux d'accompagnement :

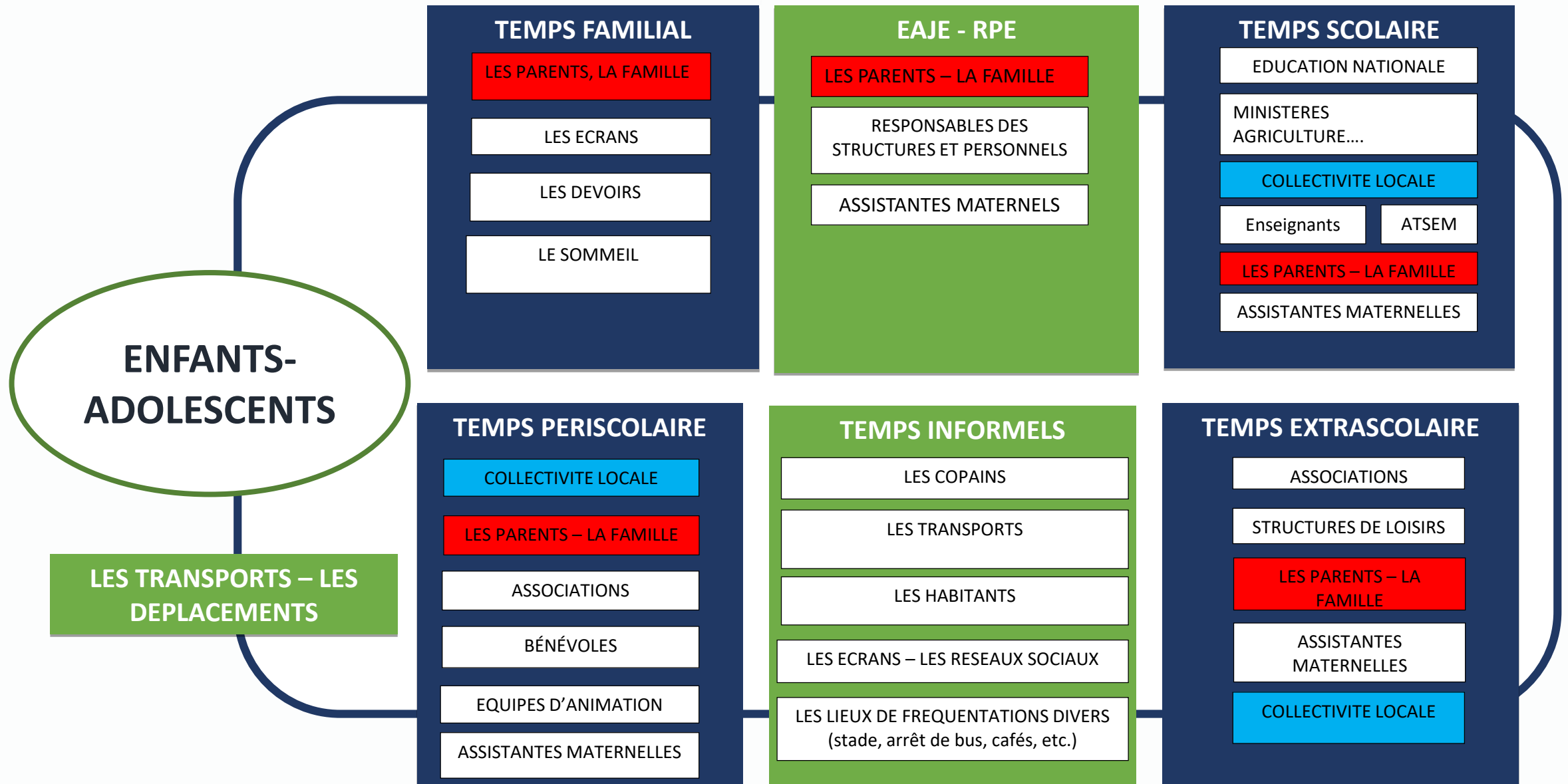
- Rencontres territoriales avec les 16 EPCI et leurs communes pour faire un point d'étape sur la politique enfance jeunesse.
- Etat des lieux des besoins visant à identifier les enjeux et spécificités du territoire permettant de structurer méthodologiquement la démarche de projet et son accompagnement. Gratuité pour le territoire.
- Accompagner la collectivité dans l'élaboration et la mise en oeuvre du projet (participation financière demandée à la collectivité).

Le PEL permet d'aller vers une éducation partagée

- Une « feuille de route » qui détermine, les axes principaux de la politique éducative portée par la Ville ou l'EPCI. Il concerne les enfants et les jeunes depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion dans la vie professionnelle.
- Redéfinir la place de l'éducation formelle / non formelle et informelle dans un monde en pleine mutation
- Définir collectivement des orientations éducatives, que souhaitons nous transmettre aux enfants/jeunes ?
- Développer des interventions cohérentes et complémentaires.

<https://reseaux-educatifs-calvados.fr/retour-sur-la-journee-des-professionnel-les-et-elu-es-de-lanimation-02-fevrier/>

Publics et champs d'intervention : L'ENFANT, L'ADOLESCENT, AU CŒUR DES DIFFERENTS TEMPS, ORGANISATIONS, DES ACTEURS



LE PEL

Pourquoi et quels enjeux ?

- Une méthodologie au service d'un **projet politique ambitieux pour le territoire.**
- Un projet ambitieux facteur de travail ensemble, de participation et d'implication: **un support pour la citoyenneté et le lien social.**
- Un projet cohérent adapté aux besoins du territoire et de ses acteurs, habitants: **un outil de développement territorial et de lutte contre les inégalités territoriales.**
- Un projet pour croiser qualitativement l'offre éducative et les besoins des familles et des jeunes: **attractivité du territoire.**
- Un projet qui développe la continuité éducative, la cohérence et la transversalité: **pour une prise en compte globale des besoins et des rythmes de vie de l'enfant et du jeune.**

LA DEMARCHE D'ELABORATION D'UN PEL

Le portage politique est l'un des premiers champs à interroger pour la mise en place d'un PEL. Ce portage est un acte politique fort.

Il s'agit de :

- Faire **un état des lieux des politiques éducatives** en place sur le territoire (PEL, PEDT, ...)
- Définir à l'échelle du territoire **les orientations éducatives et sociales**
- Définir d'après ces intentions **des axes de développement**
- **De croiser ces axes de développement** avec un diagnostic local partagé auprès de l'ensemble des acteurs éducatifs
- **Établir une feuille de route** pour la mise en œuvre du PEL et les moyens mobilisés comme les dispositifs/ressources des institutions

Présentation des dispositifs institutionnels au service des projets

www.reseaux-educatifs-calvados.fr



Les Projets éducatifs de territoires (PEDT)

Démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de **proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité** avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

→ **taux d'encadrement assouplis**

un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans (au lieu de 1 pour 10), un animateur pour 18 enfants de 6 ans et plus (au lieu de 1 pour 14)

Objectifs :

- garantir la continuité éducative entre, l'école et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire (accueils périscolaires, le sport, l'Education Populaire, la culture...);
- permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.

Conventionnement avec les services de l'Etat et la CAF

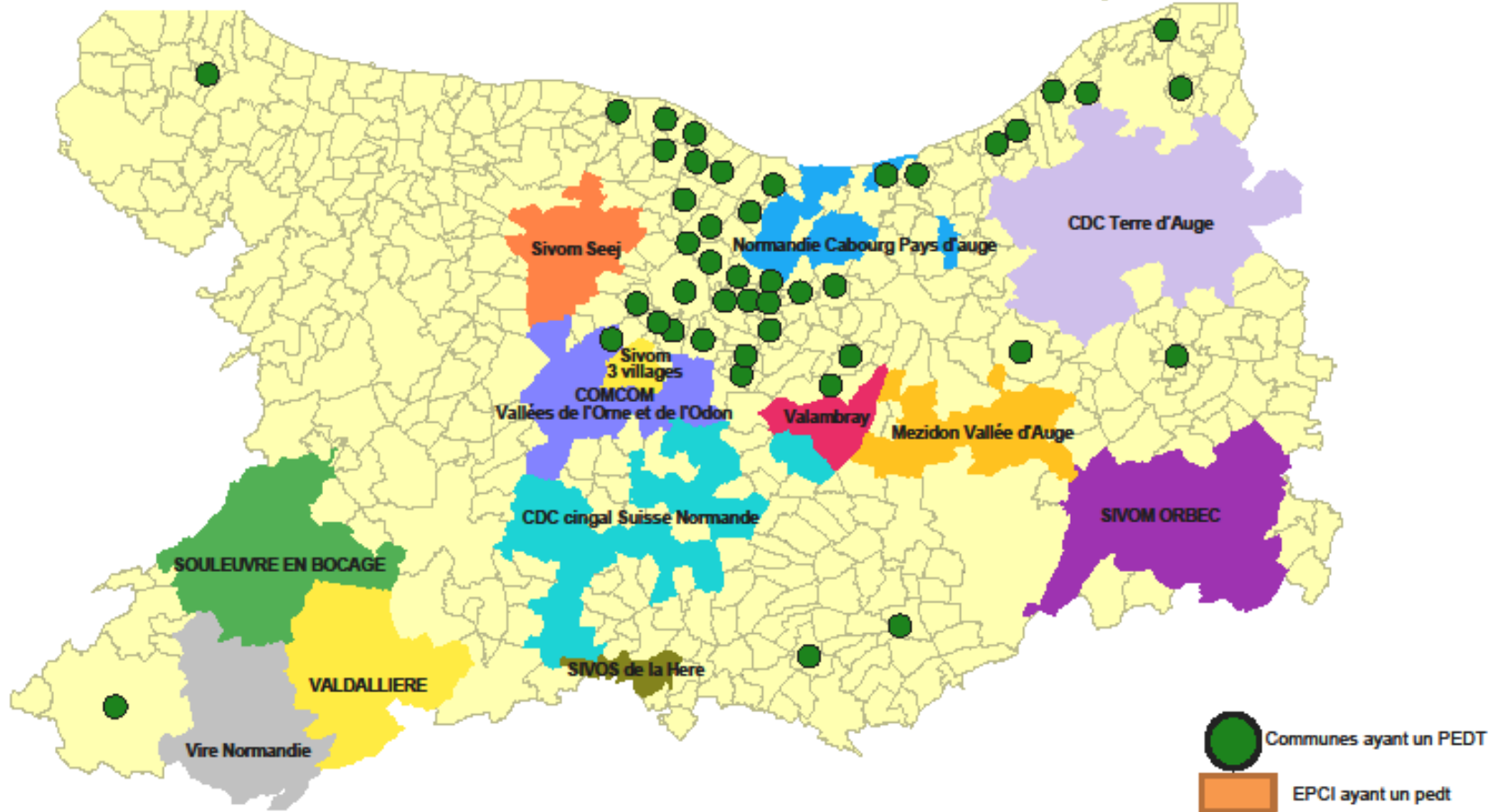


ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

PEDT Calvados 2023



57 PEDT en
cours de validité

Couvrant 154
communes





Bonification de la prestation CAF de l'accueil du mercredi

1€ de l'heure par enfant au lieu de 0,46€

Allègement des taux d'encadrement

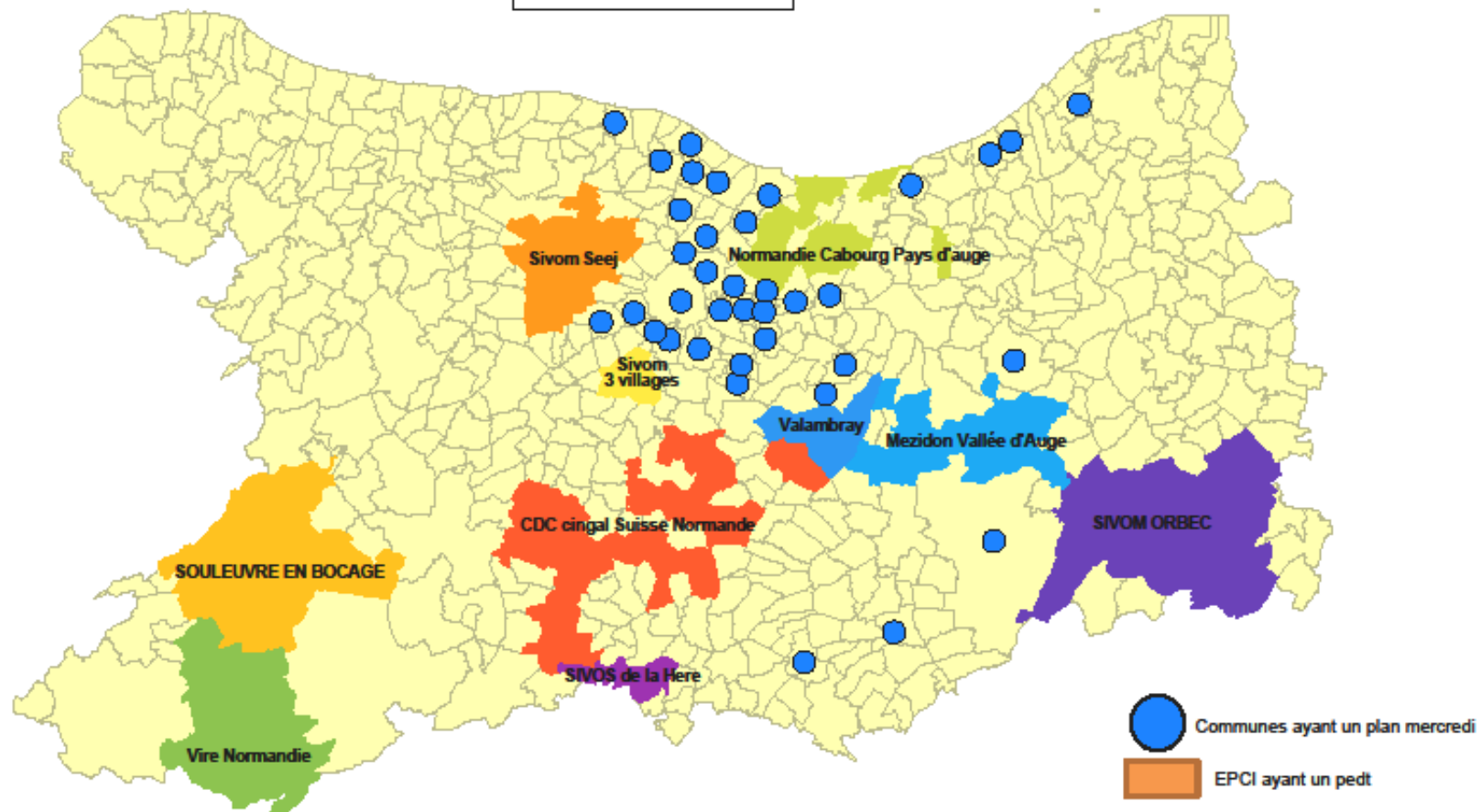
3 éléments à respecter pour s'inscrire dans le PM :

- 1) Un accueil de loisirs déclaré en ACM
- 2) Un PEDT en cours de validité incluant les mercredis éducatifs
- 3) Respect de la « Charte qualité plan mercredi »

◆ « Charte qualité plan mercredi » 4 axes

- 1) Veiller à la **complémentarité des enjeux éducatifs** des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires, mais aussi avec les temps périscolaires des autres jours de la semaine
- 2) assurer **l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants** souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
- 3) inscrire les activités périscolaires sur le **territoire et en relation avec ses acteurs ;**
- 4) proposer des **activités riches et variées** en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.).

Plan Mercredi Calvados 2023



45 plans mercredi
96 collectivités
160 écoles
102 ACM périscolaires



Journée d'étude « Enjeux Pédagogiques des temps périscolaires du mercredi »

Programme

Dans le cadre d'un travail de recherche porté par le SDJES en lien avec le laboratoire de Sciences de l'Éducation CIRNEF de l'Université de Caen autour des pratiques pédagogiques sur le temps du mercredi, une journée d'étude relative aux enjeux pédagogique des temps périscolaires du mercredi est prévue le **20 novembre 2023**.

Que faire le mercredi? Quelles pratiques pédagogiques sur ce temps libre du milieu de semaine cerné par le temps scolaire, les besoins de repos et les exigences institutionnelles du "plan mercredi"?

La journée d'étude se déroulera à l'Université de Caen.

9h15

Accueil café

9h30-9h50

Guillaume Bonnet, Ronan David, Anne-Marie René (CEPJ – SDJES Calvados)

« *Cadre institutionnel et Enjeux pédagogiques des temps périscolaires du mercredi* »

9h50-10h50

Jean Houssaye (Professeur émérite en Sciences de l'Éducation – Université de Rouen)

« *Histoire et enjeux des relations du centre de loisirs à la forme scolaire* »

10h50-11h

Pause

11h -12h30

Laurent Lescouarch (Professeur des Universités en Sciences de l'Éducation – Université de Caen/INSPE) et Marie Vergnon (Maître de conférences en Sciences de l'Éducation – Université de Caen)

« *Retour d'enquête sur 6 ACM du Calvados. Enjeux, tensions et pratiques pédagogiques sur le temps périscolaire du mercredi* »

Repas libre

13h45-15h15

« *Regards sur les pratiques pédagogiques du mercredi. Témoignages des structures participantes à la recherche autour des enjeux tels que le rapport à l'espace, la vie quotidienne, le jeu libre, pédagogie de la liberté, etc.* »

15h15-15h45

Baptiste Besse-Patin (Docteur en sciences de l'éducation – Université Paris 13 – Laboratoire Experice)

« *Analyse et Synthèse de la journée. Périscolaire : forme récréative et forme éducative* »

La Charte accueil réussi

- Enjeux :

Permettre l'accueil de tous les jeunes sur des Accueils Collectifs de Mineurs en garantissant la continuité éducative. Les temps de vacances devraient être vécus par les enfants et les jeunes comme une étape un changement pour contribuer à leur évolution, pour grandir et pouvoir profiter de ce temps afin de peut être se montrer différemment.



<https://www.charte-accueil-reussi.org/>



Département du Calvados

S'agissant des politiques enfance jeunesse, le Département du Calvados agit en faveur des 0/25 ans dans le cadre son :

- **Schéma départemental de l'enfance 2021-2025**

Par ailleurs, il intervient spécifiquement sur les tranches d'âge :

- 0/6 ans dans le cadre de sa politique **petite enfance**

- 11/15 ans dans le cadre de son nouveau **Plan Jeunesse 2023-2028**

Département du Calvados

Schéma départemental de l'enfance 2021-2025

Le schéma unique départemental de l'enfance 2021-2025 réaffirme la place centrale de l'enfant et de ses besoins. Le Département renforce ainsi ses actions de prévention pour s'assurer que chaque parent puisse garantir la protection et l'éducation de l'enfant. Il accentue également la qualité et l'efficacité de ses actions en direction des enfants et de leurs parents, pour favoriser leur autonomie et auprès des jeunes majeurs, pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Ce schéma unique sur 5 ans comprend 3 axes 9 objectifs et plus de 70 actions pour renforcer la prévention ainsi que la protection des enfants et proposer un accompagnement des familles au quotidien.

Département du Calvados

Schéma départemental de l'enfance 2021-2025

Axe #1 : prévention et services pour toutes les familles

- 1 - Porte d'entrée de la prévention et de l'orientation
- 2 - Soutenir les modes de garde adaptés aux familles

Axe #2 : garantir l'accueil de chaque enfant

- 3 - Repérer plus efficacement les situations de danger
- 4 - Renforcer les dispositifs permettant d'éviter le recours au placement
- 5 - Mettre à l'abri et évaluer les besoins
- 6 - Résorber la liste d'attente pour accueillir tous les enfants
- 7 - Améliorer l'efficacité de l'accompagnement pour favoriser davantage de sorties du dispositif

Axe #3 : accompagner les enfants dans leur développement et les jeunes vers l'autonomie

- 8 - Renforcer la qualité des accompagnements
- 9 - Soutenir l'insertion des jeunes

Département du Calvados

Petite enfance / Modes d'accueil

Le Département participe aux politiques de soutien de l'accueil de la petite enfance. La création d'une crèche, d'une halte-garderie, d'un multi-accueil est soumise à une autorisation ou un avis délivrés par le président du Département.

Le service de la PMI accompagne les porteurs de projet dans l'élaboration de leur projet et conseille les gestionnaires et les professionnels des structures en activité.

Département du Calvados

Plan Jeunesse 11/15 ans

3 axes, 9 objectifs et une cinquantaine d'actions

- 1) Développer l'engagement et la citoyenneté des jeunes**
- 2) Favoriser le bien-être et la prévention**
- 3) Développer la mobilité et l'ambition des jeunes calvadosiens**

Département du Calvados

Plan Jeunesse 11/15 ans

Exemples de dispositifs visant à accompagner les jeunes et les structures:

- Aide au BAFA
- Initiatives Jeunes 11-15 ans
- Opérations Jeunesse

Département du Calvados

Calvados Territoires 2030 : Politique contractuelle

- 3 dispositifs : APCR, APCR+, Contrats de territoire
- Un accompagnement dans la création ou la modernisation des structures dédiées à l'accueil collectifs des mineurs.
- Une **fiche « enfance / jeunesse »** autour des priorités suivantes :
 - **Caractère structurant** : création d'équipement ou réhabilitation globale
 - **Enjeu local** : Pertinence du projet au regard du diagnostic territorial
 - **Création de pôles de centralité** : projet permettant la mutualisation de locaux
 - **Evaluation de la qualité du projet éducatif**

Département du Calvados

Calvados Territoires 2030 : Politique contractuelle

Exemples de projets soutenus ou en cours d'examen :

- Centre Animation de la Prairie et Centre d'Animation du Puits Picard à Caen
- Centre de loisirs Saint Germain la Blanche Herbe
- Pôle Animation Jeunesse Hérouville
- Pôle Jeunesse SEEJ Saint Manvieu Norrey
- Création d'un local jeune à Castine en Plaine

Dispositifs de la MSA Côtes Normandes

- ▲ Présentation de quelques **dispositifs** qui peuvent être **au service des projets locaux** dans la mesure où les orientations se croisent (orientations politiques des projets locaux et orientations des dispositifs)
- ▲ Volonté de la MSA de s'impliquer dans le **réseau des territoires éducatifs afin d'accompagner les territoires dans la définition de leur « feuille de route », de leur projet politique** : quels axes pour favoriser la continuité éducative, l'épanouissement des enfants et des jeunes, l'accompagnement des familles...
- ▲ Nous resterons sur la présentation **des dispositifs de financements pour du développement de projets** sans parler des financements en fonctionnement (Prestations de Service unique, PS ALSH...)

Grandir en milieu rural C'est quoi ?



Une offre de la MSA qui permet aux acteurs de l'enfance et de la jeunesse de **développer et mettre en place des projets en faveur des familles agricoles et des territoires ruraux. (Associations et Collectivités)**



Une offre qui permet de bénéficier d'**un accompagnement de la MSA pour la définition et la mise en œuvre d'une politique enfance-jeunesse territorialisée.**



Une offre qui permet d'obtenir **un soutien financier pour la réalisation d'actions et de projets INNOVANTS** destinés à l'enfance et la jeunesse (équipement, aide au démarrage, formations,)

Grandir en milieu rural

Les objectifs

- Répondre aux besoins prioritaires des familles agricoles et rurales sur l'enfance, la jeunesse et la parentalité
- Intervenir sur des territoires ciblés
- Compléter, diversifier et/ou renforcer les offres de services dans les territoires
- Favoriser l'innovation et le développement des services au bénéfice des familles agricoles
- Renforcer ou accompagner les dynamiques sur les territoires



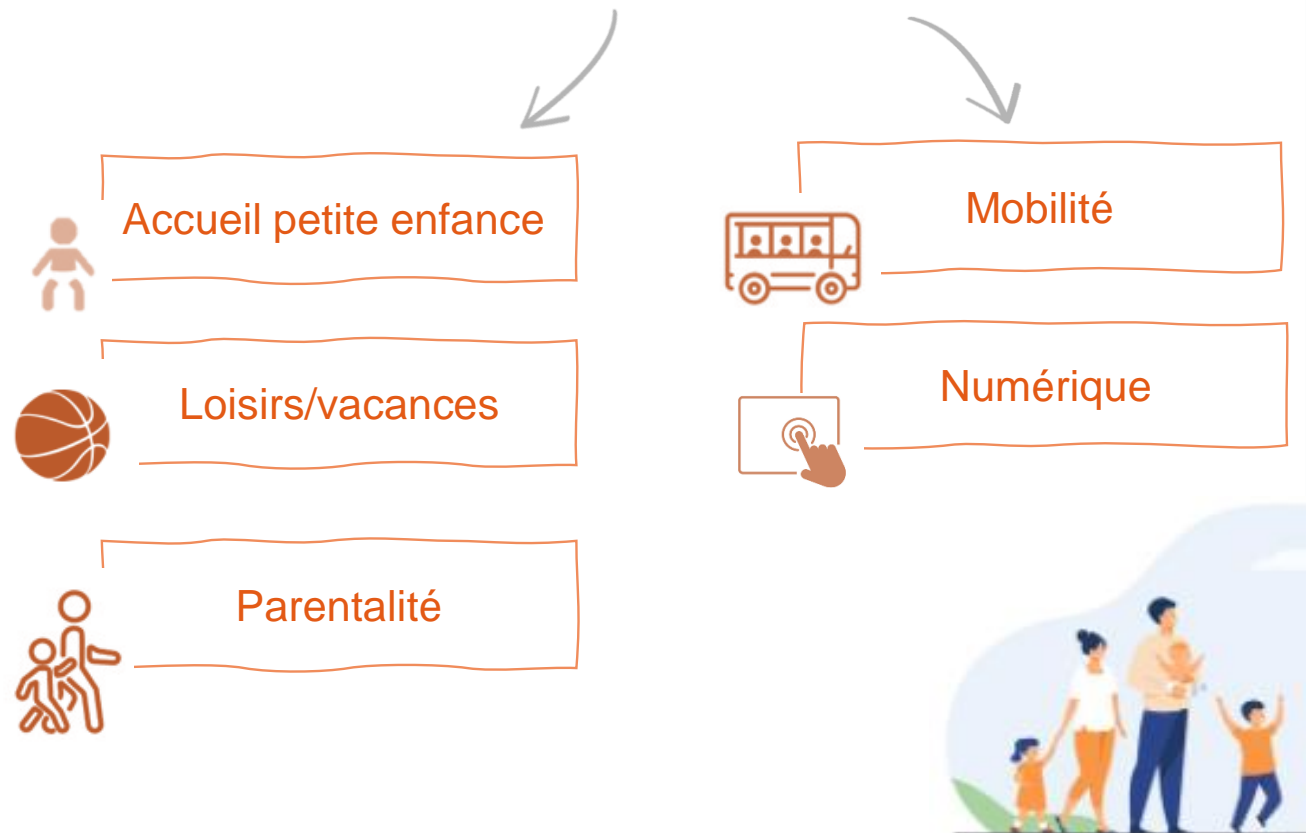
GMR ne finance pas le soutien aux structures existantes mais il finance l'**innovation** et le **projet**. L'innovation est considérée comme **une action nouvelle pour le territoire et/ou la structure**



Les **prestations de services aux structures** sont **maintenues** (PS RAM/LAEP, PSU, PSO et également politique tarifaire ALSH)

Grandir en milieu rural

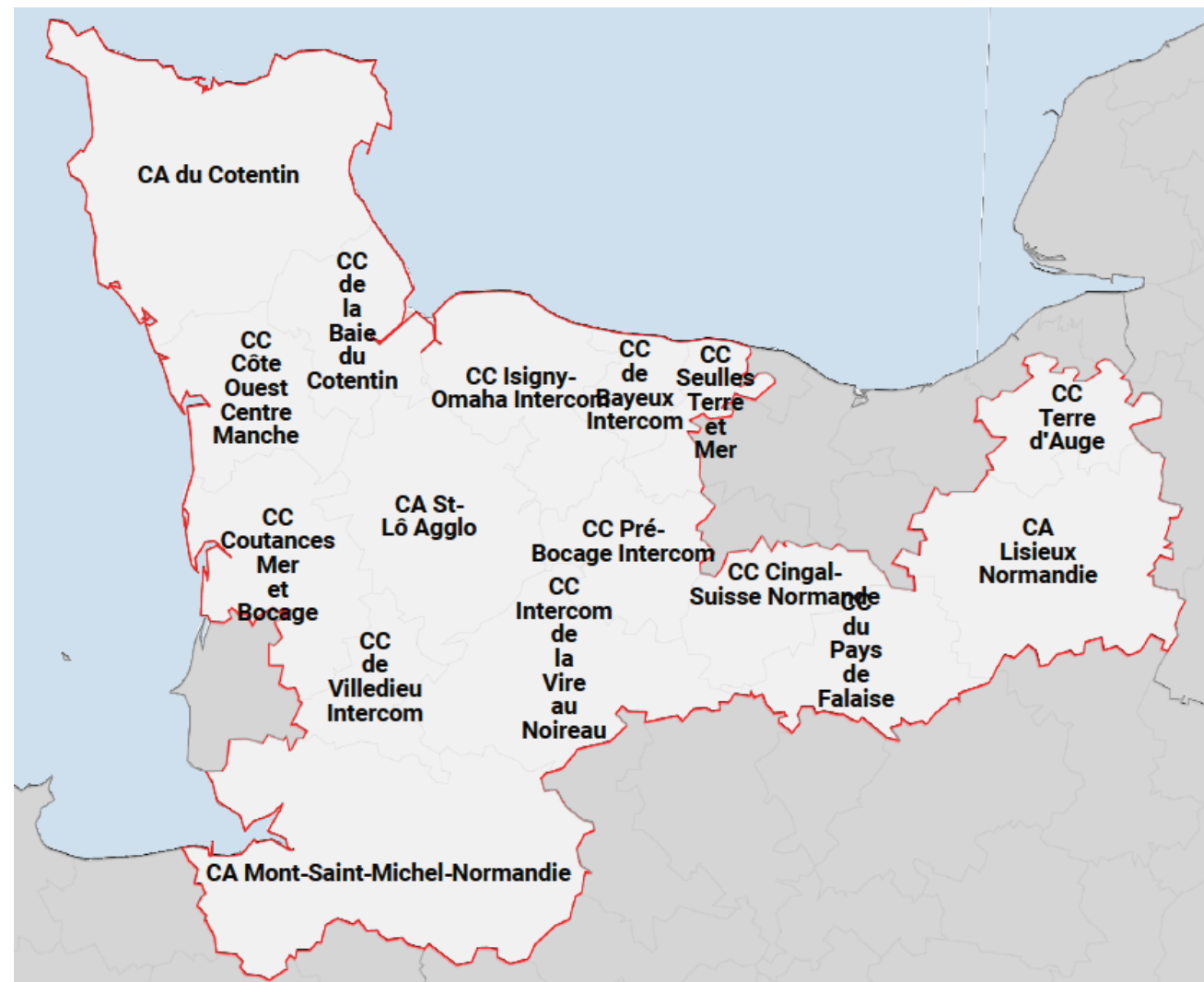
Les thématiques



Grandir en milieu rural

Ciblage des territoires

- 16 territoires prioritaires sur la MSA Côtes Normandes
 - o 7 sur la Manche
 - o 9 sur le Calvados
- Particularité de la CA du Cotentin



Grandir en milieu rural

Les modalités partenariales



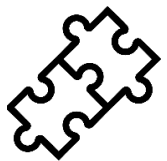
Contractualisation avec les collectivités
volet opérationnel : financement d'actions
volet pilotage : financement de missions
d'ingénierie sociale (aide à la stratégie,
coordination, accompagnement
méthodologique, ...)



Une offre contractuelle pour
les territoires via
des conventions
partenariales et/ou de
financement et les
gestionnaires de services.



**Contractualisation avec les
structures/associations**
volet opérationnel : financement d'actions



Une offre complémentaire : Grandir en milieu rural est une offre qui vient en complément des autres dispositifs existants.

- Dispositifs MSA : chartes avec les familles, appels à projets jeunesse, actions de prévention...
- Dispositifs externes : dispositifs CAF (ex : CTG), ARS (ex : CLS), ANCT (ex : petites villes de demain,...), etc.

Les principes de déploiement en MSA Côtes Normandes

- ▶ Déploiement du dispositif en concertation avec le territoire de projet : l'EPCI
- ▶ Déploiement du dispositif au regard d'un projet global à l'échelle de l'EPCI et en complémentarité des CTG CAF
- ▶ Associer les différents acteurs du territoire (structures, associations...)
- ▶ Principes identiques à ceux de nos subventions : pas d'aide à la pierre, en matière d'équipement, favoriser le matériel pédagogique et d'animation plutôt que du mobilier ou des fournitures affectées au fonctionnement global de la structure...
- ▶ Participation financière (cumulée avec les autres partenaires) plafonnée à:
 - **80% pour les collectivités**
 - **90% pour les acteurs associatifs**

Thématique petite enfance

Enjeux et besoins majeurs associés

- ▶ Renforcer l'offre de garde de jeunes enfants pour les familles sur les territoires ruraux en développant notamment des modes de gardes adaptés aux besoins spécifiques des familles agricoles ou rurales
- ▶ Mettre en place des actions innovantes dans les EAJE encourageant le développement du jeune enfant

Exemples d'actions/projets éligibles

- ▶ Créations de place en EAJE
- ▶ Création de structures (EAJE, RPE, LAEP)
- ▶ Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap
- ▶ Projet visant à articuler les modes d'accueil pour couvrir les horaires atypiques
- ▶ Itinérance ou multi-site
- ▶ Organisation d'ateliers nutritifs, prévention santé ou autre...

Thématique Loisirs / Vacances

Enjeux et besoins majeurs associés

- ▲ Développer l'offre (nombre de structures et de places) et l'accessibilité aux loisirs, à la culture et aux vacances des enfants et des jeunes, en renforçant notamment l'attractivité pour les jeunes de 10 à 17 ans et les mineurs en situation de handicap
- ▲ Mettre en place des dispositifs **innovants** encourageant l'autonomie et l'investissement des jeunes

Exemples d'actions/projets éligibles

- ▲ Créations de place en ALSH
- ▲ Création de structures (ALSH, ludothèque, salles de jeux ados)
- ▲ Projets favorisant l'accessibilité (itinérance de structures ou d'activités...)
- ▲ Créations de lieux dédiés à l'accompagnement de projets de jeunes
- ▲ Projets d'inclusion des enfants et jeunes en ACM...

Thématique Parentalité

Enjeux et besoins majeurs associés

- ▶ Renforcer l'accès et la visibilité de l'offre parentalité pour les familles
- ▶ Développer les dispositifs d'aide à la parentalité pour toutes tranches d'âges
- ▶ Développer des services adaptés aux conditions de vie des familles agricoles ou rurales

Exemples d'actions/projets éligibles

- ▶ Création ou développement de l'offre de répit parental
- ▶ Actions parents/enfants/ados
- ▶ Projets ou actions spécifiques de soutien à la parentalité
- ▶ Création de réseaux parents...

Thématique Mobilité

Enjeux et besoins majeurs associés

- ▲ Accompagner les territoires ruraux dans leur transition vers une mobilité plus durable au profit des enfants, des jeunes et des familles
- ▲ Développer l'accès à des dispositifs alternatifs de mobilité au profit des enfants, des jeunes et des familles

Exemples d'actions/projets éligibles

- ▲ Diagnostic sur les besoins de mobilité des jeunes du territoire
- ▲ Création ou développement de solutions de mobilité partagées (covoiturage, centrale de mobilité...)
- ▲ Création ou développement de solutions de mobilité ponctuelles (services de transport à la demande...)
- ▲ Création ou développement de solutions de mobilité durable (services de location de vélo...)

Thématique Numérique

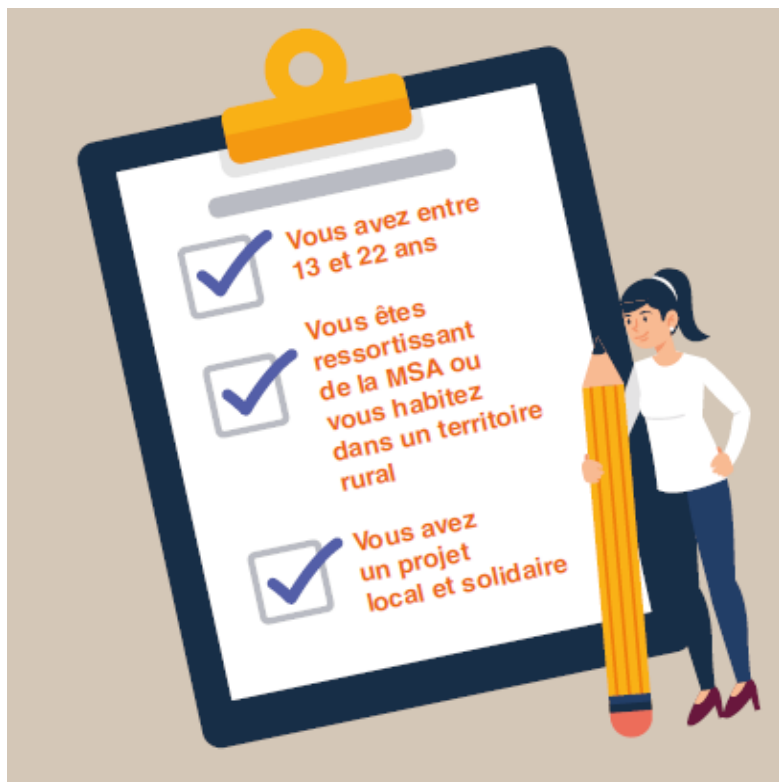
Enjeux et besoins majeurs associés

- ▶ Développer les compétences numériques à destination de tous les publics, visant à créer du lien social ou de nouvelles solidarités (visée intergénérationnel)
- ▶ Accompagner l'usage du numérique via une offre de formation adaptée, des actions d'information et d'accompagnement, ainsi que des actions de prévention sur les risques liés à l'usage du numérique (addictions, conduites à risques) auprès des jeunes et parents
- ▶ Favoriser l'émergence de projets de développement numériques des territoires co-construits avec les populations rurales
- ▶ Développer l'accès aux services et aux droits via l'usage du numérique

Exemples d'actions/projets éligibles

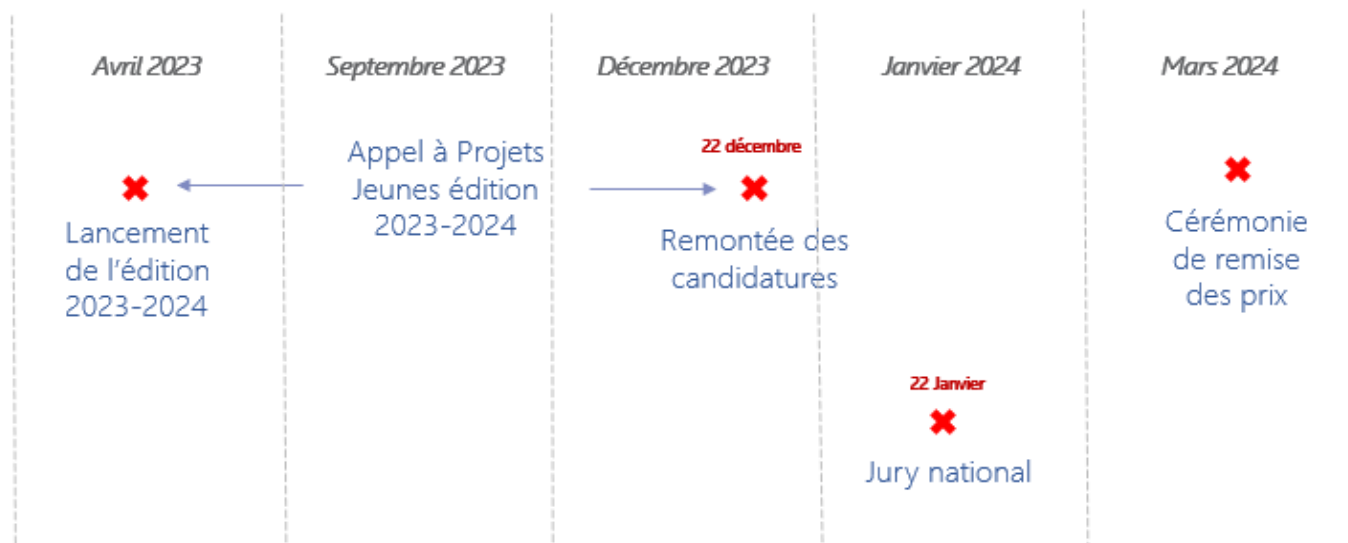
- ▶ Projets ou actions de prévention des risques numériques
- ▶ Projets ou actions de prévention du cyberharcèlement
- ▶ Développement d'outils dans le domaine de l'accès aux droits
- ▶ Développement d'usages/outils numériques innovants dans l'accompagnement des familles, des jeunes

L'appel à projet Jeunes s'adresse à des groupes de 3 jeunes



Les projets concernent l'un des domaines suivants :

- Culture et événements grand public ;
- Education et exercice de la citoyenneté ;
- Lutte contre les violences et les discriminations ;
- Inclusion des personnes fragiles ;
- Prévention en santé ;
- Environnement et économie sociale ;
- Promotion de l'agriculture.



Le réseau territoires comme accompagnateur

Il ne se substitue pas aux compétences locales mais permet de créer une dynamique locale

- Il permet de réaliser « un pas de côté » en apportant un **regard extérieur**
- Il réalise des **conseils méthodologiques**
- Il facilite la mise en place **de démarches participatives**
- Il peut **animer** le collectif et la démarche de projet
- Il peut **soutenir et former** le relais local et le collectif
- Il favorise **le suivi des échéances**



RÉSEAU TERRITOIRES ÉDUCATIFS CALVADOS

Lien vers beekast pour
définir les contenus des
prochains webinaire :

[Evaluation du 1er
webinaire et propositions
à venir](#)

Les Webinaires à venir

Les dates à retenir :

- Le 8 février (en présentiel)
 - 9 Avril
 - 11 Juin
 - 17 Septembre

Résultats du sondage en ligne

Les prochaines thématiques des webinaires politiques éducatives territoriales

- Pilotage du projet et suivi du projet : rôle élu et coordonnateur (travail inter-service) = 11 votes
- Échanges de pratiques et d'expériences = 11 votes
- Les différentes étapes de méthodologie de projet = 7 votes
- Des outils de la participation (partenaires et publics) = 5 votes
- Animation d'un réseau local = 4 votes
- Les modalités de contractualisation = 4 votes
- Les enjeux des métiers de l'animation = 2 votes

La note moyenne donnée au webinaire :



**MERCI DE VOTRE
PARTICIPATION**

www.reseaux-educatifs-calvados.fr

